AR Prefecture

005-210500237-20230524-2023_05_47-DE Reçu le 31/05/2023



DEL 2023.05.24/47

DELIBÉRATIONS N°47 CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 MAI 2023

Thème:

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Objet:

Commission d'appel d'offres et Commission des marchés à procédure adaptée Le **mercredi 24 mai 2023** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents:

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Catherine VALDENAIRE, Émilie DESMOULINS-GENOUX, Jean-Marc CHIAPPONI, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, René MICHEL, Michèle SKRIPNIKOFF, Christian FERRUS, Hervé BOULAIS, Marie SOUBRANE, Renaud PONS, Christophe OSTI, Yoann LAGIER, Thomas SCHWARZ, Alexis LALANNE, Aïcha CHERIF, Aurore MARCHAND, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON

Étaient représentés:

Élisa FAURE donnant pouvoir à Éric PEYTHIEU

André MARTIN donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM Christian JULLIEN donnant pouvoir à Hervé BOULAIS

Date: 17/05/2023 Maud GADÉ donnant pouvoir à Michèle SKRIPNIKOFF

Affichage: 17/05/2023 Maryse XAUSA-FRANÇOIS donnant pouvoir à Annie ASTIER-CONVERSET

Stéphane SIMOND donnant pouvoir à Christian FERRUS

Corinne FAURE-BRAC donnant pouvoir à Catherine VALDENAIRE

Élisa FAURE, André MARTIN, Christian JULLIEN, Maud GADÉ, Maryse

Francine DAERDEN donnant pouvoir à Aurélie POYAU

Nombre de membres du conseil municipal

En exercice:

Convocation:

33

24

XAUSA-FRANÇOIS, Stéphane SIMOND, Corinne FAURE-BRAC, Francine DAERDEN

Présents : Nombre de

suffrages

jes

exprimés:

32

<u>Absent:</u>

Sandrine CORDIER

Absents excusés:

Secrétaire de séance :

Émilie DESMOULINS-GENOUX

AR Prefecture

005-210**Rapporteur:**0524-20234. Richard NUSSBAUM

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses

articles L.1414-1 à L.1414-4 et L.1411-5;

VU le Code de la commande publique et ses annexes ;

VU la délibération n° 2020.07.29/07 portant désignation des membres

à la commission d'appel d'offres (C.A.O.) et de la commission des

marchés à procédure adaptée (C.o.M.A.P.A);

vu la délibération n°2022.02.08/072 portant modification de la

liste de leurs membres titulaires et suppléants ;

CONSIDERANT la nécessité de faire évoluer la composition des deux

commissions de telle sorte que les membres titulaires sortants soient remplacés par épuisement de la liste des membres

suppléants;

CONSIDERANT l'absence d'obligation à pourvoir un poste de suppléant

devenu vacant, le renouvellement intégral par réélection de la C.A.O. – et de facto, de la CoMAPA, n'étant prévus de que lorsque cette méthode règlementaire de remplacement n'est plus possible à mettre en œuvre pour cause d'épuisement de

la liste concernée :

CONSIDERANT qu'afin d'alléger le déroulement de la séance, le conseil

municipal convient de ne pas procéder au scrutin secret;

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- De procéder à un vote à main levée;
- D'arrêter la composition de la commission d'appel d'offres et de la commission des marchés à procédure adaptée comme indiquée cidessous, après avoir procédé à un vote à l'unanimité:

AR Prefecture

005-210500237-20230524-2023_05_47-DE Reçu le 31/05/2023

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Le Maire, Président de droit	
Catherine VALDENAIRE	René MICHEL
Annie ASTIER-CONVERSET	Christian FERRUS
Éric PEYTHIEU	Alexis LALANNE
Thomas SCHWARZ	Gabriel LÉON
Aurélie POYAU	

• D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller délégué à signer, au nom et pour le compte de la Ville, toute pièce de nature administrative nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR: 32

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

NE PREND PAS PART AU VOTE: o

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE DEL 2023.05.24/47

PUBLIÉE LE: 3 1 MAI 2023

Le Maire,

Arnaud MURGIA

Par délégation, Béatrice CHEVALIER Directrice Générale des Services

Hôtel de Ville | 1 Rue Aspirant Jan | 05100 Briançon | Tél 04 92 21 20 72

3/3